



## Voisin probleme

-----  
Par coquette40

bonjour mon voisin a effectue un enrochement a la limite de propriété et j ai peur que les terres du dessus tombe chez moi plus l eau en cas de gros orages il na pas fait de déclaration en mairie que faire et quels sont mes droits merci

-----  
Par ESP

Bienvenue,

IL faut voir avec les contraintes règlementaires et locales (règlement du PLU par exemple).

En conséquence, je vous invite à prendre rendez-vous avec le service de l'urbanisme de la commune ou de l'EPCI de rattachement.